



**in'CiTU**  
Initiative Citoyenne pour l'Inclusion  
Transversale et Universelle

**Unissons nos différences pour un Nouveau Monde !**

**N'oublions pas que :**

**Le Handicap est une vraie chance pour la France et l'Europe**

*La démocratie participative est menacée de disparaître si les minorités et les différences sont exclues. Il est nécessaire d'agir avec ces citoyens dits de seconde zone.*

**« Si tu fais quelque chose pour moi et que tu le fais sans moi, tu le fais contre moi ». (Gandhi)**

**« On ne fait jamais rien d'extraordinaire, de grand et de beau, qu'en y pensant plus souvent et mieux que les autres ». (Louis XIV)**

***Programme adopté à l'unanimité le 2 septembre 2013***

Vous pouvez commander le programme qui se présente sous la forme d'un livret auprès de notre siège social :

In'CITU

19 Route de Saint Jean

17100 Fontcouverte

En joignant un chèque de 10 € à l'ordre de l'In'CITU

## **ÉDUCATION**

**POUR** un accès plus démocratique à l'enseignement et une uniformisation de l'école.

Nous sommes farouchement contre une privatisation du secteur public.

Nous mettrons donc tout en œuvre pour :

1. La création d'un service public de la petite enfance pour l'accueil dès le plus jeune âge de tous.
2. L'embauche d'enseignant et de personnel de l'éducation avec une solide formation, notamment au handicap ainsi qu'aux innovations pédagogiques, autres formes d'apprentissage des connaissances, à instaurer dans les cours et les activités artistiques et culturelles.
3. Une véritable formation et la reconnaissance de l'emploi de toutes les Auxiliaires de Vie Scolaire.
4. Que l'apprentissage et l'alternance deviennent un chemin privilégié vers l'emploi : Favoriser, soutenir et valoriser l'apprentissage dès 14 ans et la création de classes métiers/études.
5. La mise en place d'un véritable statut de l'étudiant handicapé.
6. La mise en place d'une allocation d'étude, sous condition de ressources, pour que les étudiants puissent suivre leurs études sérieusement et sereinement dans le cadre d'un parcours d'autonomie.
7. Lutter contre les fermetures de classes trop nombreuses sous couvert d'économie faite au détriment de nos enfants et de leur avenir.

-----

## **Emploi**

La mondialisation génère plus de précarité et d'incertitude pour l'avenir de tous. Une réflexion avec tous les partenaires sociaux sur la formation continue s'impose.

La solidarité n'est pas de l'assistanat. La France s'honore d'un système d'entraide rappelant droits et devoirs de tous citoyens.

Nous mettrons donc tout en œuvre pour :

1. La publication annuelle du quota de travailleurs handicapés au Journal Officiel, avec mention des résultats atteints par chaque ministère et entreprise publique et pour les entreprises de plus de 500 salariés du secteur privé.
2. La mise en place au sein de l'Inspection du Travail d'une juridiction pluridisciplinaire chargée de protéger, de juger et de poursuivre toute discrimination professionnelle envers les salariés handicapés.
3. L'instauration d'un Revenu spécifique d'existence (RSE) garantissant à toute personne handicapée reconnue inapte à travailler en milieu ordinaire ou protégé un revenu équivalent à 100 % du SMIC. L'attribution du RSE entraîne le droit automatique à la couverture de l'assurance sociale maladie et d'une mutuelle complémentaire.
4. Abolir la précarité et établir l'égalité femmes-hommes : le CDI à plein temps comme norme du contrat de travail, le recours aux intérimaires et contrats à durée déterminée devant rester strictement encadré, la lutte contre les temps partiels imposés notamment aux femmes.
5. Les stages non rémunérés doivent disparaître pour une rémunération minimum de 50 % du SMIC dès le premier mois de stage. Ils doivent être systématiquement encadrés et un quota par entreprise défini. Accès aux stagiaires à la protection sociale.
6. L'État et les administrations devraient se fournir auprès des entreprises favorisant l'emploi en France.

-----

## **SANTÉ**

La diminution des remboursements et l'instauration d'une médecine à deux vitesses sont une tragédie nationale. La prévention et la recherche sont insuffisamment développées en France.

Choisir son logement, sa mobilité, son environnement permet de vivre plus heureux. Choisir son parcours résidentiel et ses aides à domicile est un enjeu de société fondamental.

La solidarité nationale doit veiller à restaurer le principe d'égalité grâce à des dispositifs de compensation équitables.

Nous mettrons donc tout en œuvre pour :

1. La mise en place d'une véritable politique de développement de la recherche médicale et pharmaceutique dans un partenariat Public - Privé, pour proposer de nouvelles thérapies, générer de la croissance économique au service d'une médecine à priorité humaine.
2. Remboursement à 100 % des dépenses réelles de santé en y incluant les lunettes et les soins dentaires. Suppressions des franchises médicales et hospitalières.
3. Le renforcement et respect des règles professionnelles et déontologiques chez les kinésithérapeutes et infirmières : interdiction de refuser un soin.
4. La fin des fermetures et démantèlements d'hôpitaux, de maternités, de centres de soins, etc. Il faut reconstruire et développer un service public de santé basé sur la proximité et la qualité des soins. L'accès aux soins pour tous sur tout le territoire.
5. La prévention en direction à la fois de la population générale et des groupes les plus vulnérables. La santé n'est pas une seule question de soins ! N'oublions pas les problèmes de santé mentale, la prévention des troubles du comportement alimentaire et des diverses toxicomanies et la vaccination entre autres.
6. L'égalité d'accès aux soins et une véritable couverture médicale universelle pour tous et toutes doit être garantie.
7. La reconnaissance du droit à mourir dans la dignité.
8. Mettre la lutte contre les inégalités sociales face à la mort et la durée de vie au cœur de la politique de santé.
9. Bien choisir ses aides nécessite une information adaptée : une mise à disposition des aides techniques autant que de besoins avec une compensation intégrale et mise à disposition sur internet d'un service d'information et de consultation en aides techniques sur le modèle autrichien.
10. Nous sommes tous un jour ou l'autre en situation de vulnérabilité. Des outils doivent être développés pour lutter contre l'odieuse loi du silence : la création d'un observatoire national de la maltraitance sur personne vulnérable.

11. Une aide humaine rendue possible 24 h/24 7J/7 pour les personnes très lourdement handicapées.
12. L'architecture et l'urbanisme sont souvent à l'origine de mal-être et d'insécurité. La ville doit être un vecteur de développement durable : un audit doit être réalisé dans chaque commune par la Commission pour l'accessibilité, sur l'état des lieux pour tous les types de handicap (physiques, sensoriels, mentaux et même l'âge).
13. Rassemblement de tous les régimes de santé en une seule et unique Sécurité Sociale.
14. Le droit à l'intimité et à la sexualité doit être clairement inscrit dans les règlements intérieurs des institutions, centres d'hébergement et foyers.
15. La création d'associations spécialisées accréditées par les pouvoirs publics apportant conseil et assistance à domicile en termes de sexualité (éducation sexuelle - considérée non seulement sur le plan de la contraception et de la prévention des maladies sexuellement transmissibles, mais également en termes d'éducation sentimentale et sexothérapie).
16. Supprimer dans la loi la prise en compte des revenus et du patrimoine pour le droit à compensation.
17. Imposer qu'au sein des MDPH la moitié de la commission exécutive soit élue par les Personnes handicapées du Département, qu'elles soient issue du milieu associatif ou pas.
18. Surveiller de près les lieux où les personnes malades, âgées, en convalescence ou toutes personnes en situation de faiblesse sont placées. Il y a un énorme travail tant par la création d'emploi que par la gestion/formation du personnel et des patients.

-----

## **ÉCONOMIE**

Nous mettrons tout en œuvre pour :

1. Prendre des mesures contre la précarité, la titularisation des précaires de la fonction publique et stopper les non-remplacements des départs en retraites.
2. Revenir à l'exonération fiscale des heures supplémentaires.
3. Supprimer les exonérations de cotisations sociales patronales.
4. Taxer les revenus financiers des entreprises, tout en modulant l'impôt sur les sociétés en fonction des objectifs d'emploi, de formation et de salaires, MAIS pénaliser les entreprises qui délocalisent !
5. Permettre et garantir l'accès aux besoins fondamentaux (eau, gaz, électricité, télécommunications) pour tous ! Il est inadmissible de voir se multiplier les coupures aux dépens des plus démunis. Il faudra donc mettre en place des tarifs sociaux pour éviter ces abus.
6. Créer un grand service public de l'eau : les collectivités pourront décider la gratuité des mètres cubes nécessaires à la vie et la facturation progressive des ménages ou encore des tarifs différenciés entre les ménages et les industriels.
7. Développer le développement de nouvelle technologie pour les filières médicales, numériques (généralisation de l'Internet haut débit sur tout le territoire national) et touristiques.
8. Favoriser les énergies renouvelables, biotechnologies et nanotechnologies.
9. Supprimer les niches fiscales et boucliers fiscaux et lutter pour la suppression des paradis fiscaux.
10. Réévaluer le SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) à 1 800 €.
11. Baisse de 20 % de la TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques, ex TIPP) ce qui diminuera le prix aux stations.
12. Fixer les minimas sociaux en référence au SMIC et indexés sur celui-ci.
13. Revalorisation des Allocations Familiales, de l'APL et des pensions de retraite (atteindre un minimum de 80 % du dernier salaire et supérieurs ou égales au SMIC).
14. En cas de délocalisation ou de dépôt de bilan, créer un droit des salariés à la reprise de leur entreprise sous forme de coopérative.
15. Faire en sorte que les bonus et stock-options soient soumis au même taux d'impôt que les revenus du travail.
16. Faire entrer dans les entreprises de plus de 500 salariés, les représentants des salariés dans les conseils d'administration avec droit de vote.

17. Bloquer les loyers dans le public et encadrer leur évolution dans le privé.
18. Renforcer la lutte contre les employeurs qui ont recours au travail clandestin.
19. Imposer les achats alimentaires des collectivités locales dans l'agriculture et la pêche de proximité.
20. Obliger les entreprises à une transparence financière réelle !
21. Instaurer une taxe sur les logements et bureaux vides.
22. Instaurer un « droit d'achat » pour les locataires de logements sociaux. Les revenus de ces ventes seront intégralement dédiés au financement de nouveaux logements sociaux.
23. Reverser intégralement les taxes sur le tabac et l'alcool à la Sécurité Sociale, afin de pérenniser nos droits de soins en rééquilibrant les comptes de celle-ci.
24. Abaisser de mille euros les revenus mensuels des sénateurs et députés, et avec ces économies financer l'accessibilité dans TOUT notre pays.

-----



## **ÉCOLOGIE**

Nous mettrons tout en œuvre pour :

1. Favoriser les énergies renouvelables, biotechnologies et nanotechnologies.
2. Centrer la production sur les besoins du pays.
3. Développer des énergies marines renouvelables.
4. Interdire la vente libre des pesticides et herbicides chimiques nocifs pour la santé.
5. Soutien à l'installation des jeunes agriculteurs et à une agriculture sans OGM, autonomes en ressources, participants à la santé publique et contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique.
6. Réduire, voir supprimer, les subventions aux agriculteurs qui ont recours aux pesticides et autres. 93 % des cours d'eau, en France, sont pollués par des produits potentiellement cancérogènes.
7. Mettre en place un plan national de remise aux normes énergétiques des logements et de l'ensemble des bâtiments publics. Créer pour une allocation sous condition de ressources pour financer la rénovation thermique des logements.
8. Favoriser les énergies vertes tout en conservant l'énergie nucléaire dans le respect de normes de sûreté très strictes.
9. Privilégier le transport des marchandises via le fret ferroviaire et maritime.
10. Investir dans les transports collectifs urbains et interurbains privilégiant la proximité à la grande vitesse.

-----

## **SÉCURITÉ**

Nous mettrons tout en œuvre pour :

1. Construire des locaux pour l'ouverture de commissariats afin de favoriser la police de proximité.
2. Faire en sorte que chaque acte de délinquance trouve une réponse immédiate, juste et proportionnée.
3. Renforcer les sanctions contre les délinquants récidivistes.
4. Améliorer les conditions de détention, construire davantage de prison afin d'augmenter les capacités d'emprisonnement et dans le même temps préparer un véritable modèle de réinsertion.
5. Réprimer sévèrement les attaques visant les forces de l'ordre, les secours ou les pompiers.
6. Garantir l'indépendance de la justice.
7. Augmenter le nombre des magistrats pour rendre les jugements plus rapides.

-----

## **EUROPE**

Nous mettrons tout en œuvre pour :

1. Mettre en place des structures et activités plus économes en énergies et permettant de générer des activités économiques productrices de richesses.
2. Accompagner activement les Français à l'étranger.
3. Mobiliser les États contre les mines antipersonnelles qui sont la cause du handicap de millions d'êtres humains.
4. Intervenir pour supprimer les armes de destruction massive et engager la planète vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre.
5. Instaurer des primes spécifiques d'aménagement du territoire en fonction de l'intérêt inclusif des projets (ex. : prévention des nuisances sonores, bourses de recherche pour les projets dont l'ergonomie, l'écoute sociale, l'insertion professionnelle rétablissent l'égalité...).

-----

## **AUTRES PROJETS**

1. Le droit de vote doit devenir un devoir, toute personne ne s'acquittant pas de cette obligation citoyenne sans une raison valable encourra une sanction de type contraventionnelle dument établie par la Loi.
2. Imposer une limitation au cumul des mandats ET des retraites (notamment pour les politiques).
3. Alléger les procédures administratives.
4. Favoriser le développement des transports publics totalement accessibles à tous types de handicaps. Favoriser les réseaux de proximité et leur gratuité.
5. L'aide à l'adoption d'enfants handicapés ou non aux parents candidats et par la suite les soutenir concrètement pendant tout le parcours familial et éducatif.
6. Rétablir le droit au séjour pour raison médicale.
7. Respect intégral et automatique du droit du sol dès la naissance. Si la personne souhaite acquérir la nationalité française, elle devra entre 16 et 18 ans en faire la demande expresse.
8. Protéger les citoyens du fichage généralisé et de la vidéosurveillance trop présente sur notre territoire.
9. Favoriser le développement dans les maisons de la culture de la production d'artistes handicapés (danse, musique).
10. Renforcer les moyens de l'hébergement d'urgence.
11. Développer des services d'accueil de jour de proximité et les services d'accueil temporaire à l'échelle de la commune, qui permet l'hébergement pour quelques nuitées de toute personne en situation de dépendance ou avec des « besoins spéciaux ».
12. Surveiller de très près les activités des diverses sectes sur notre territoire avec possibilité de leur interdire toutes activités.
13. Les responsables de l'audiovisuel public ne devront plus être nommés par le président de la République.
14. Obliger les hébergeurs de sites internet de rendre leurs plates-formes et produits accessibles, et à répercuter cette exigence auprès des sites qu'ils hébergent.
15. Favoriser l'implantation dans chaque commune ou groupement de communes de plus de 15 000 habitants, de maisons ou appartements familiaux et indépendants, intégrés en milieu urbain ou rural, susceptibles d'offrir par exemple la possibilité aux parents âgés, de continuer à vivre avec leur enfant adulte handicapé.
16. Établir un quota de personnes handicapées sur les listes électorales en position éligible pour les élections départementales, régionales,

législatives, sénatoriales..., sous peine d'amendes substantielles (comme pour le quota des femmes).

17. Banaliser et sécuriser le vote électronique et par Internet.

18. L'obligation pour les candidats à fournir un nombre de bulletins de vote en braille en corrélation avec le nombre de votants aveugles.

19. La mise en conformité des bâtiments de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement Français et Européen pour l'accueil des personnes handicapées (non seulement pour le public, mais aussi les parlementaires et fonctionnaires handicapés).

20. La création d'un Conseil national de l'Égalité des Personnes Handicapées.

21. Pour les motards en particulier, n'oublions pas qu'un mauvais équipement, ou même l'absence d'équipement peuvent avoir de graves conséquences. Le matériel de sécurité adapté ayant une TVA de luxe devrait être ramené à une TVA beaucoup plus basse.

22. Les infrastructures urbaines devraient être pensées aussi en fonction des risques qu'elles représentent pour les motards et pas seulement en termes d'esthétiques ou de coût. De nombreuses morts et handicaps pourraient être évités ainsi !